

# POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE GAUCHE POUR LA FRANCE, LE BEL AVENIR DE L'IDÉALISME



LUCILE SCHMID \*

## La politique étrangère, ni de droite ni de gauche ?

Après plus de trente ans d'alternance politique entre droite et gauche, l'affaire semble entendue. Il n'y a pas de politique étrangère de gauche en France, il n'y en aura pas à l'avenir. C'est ce qu'affirment régulièrement la plupart des spécialistes des relations internationales<sup>1</sup>. Avec des arguments a priori convaincants. Les sympathies et les alliances d'abord. L'atlantisme est présent à gauche et à droite, la distance à l'égard des États-Unis tout autant. Côté exception africaine ensuite, où la politique de la France reposerait sur les mêmes fondements à gauche et à droite, et enfin sur l'Europe, où la ligne de fracture sur le fédéralisme traverserait les deux camps. Plus globalement le débat classique sur idéalisme et réalisme serait définitivement tranché. La réflexion sur l'influence devrait intégrer valeurs et moyens d'action ; une politique étrangère fondée sur des valeurs de gauche condamnerait donc la France à l'impuissance.

Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères, et fin connaisseur des arcanes de la mitterrandie dont il a largement contribué

---

\* VICE-PRÉSIDENTE DE LA FONDATION DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

<sup>1</sup> Voir par exemple Pascal Boniface « Quelle politique étrangère la gauche et la droite vont-elles choisir ? » *Le Monde*, 11 janvier 2012.

à définir la doctrine, est sans doute le plus clair. À une question sur la possibilité de différencier politique étrangère de droite et de gauche, il affirmait en 2015 au journal *Libération*<sup>2</sup> : « Cela me paraît vain. D'abord le langage de la diplomatie internationale est de gauche. Mais il est difficile de se différencier sur "les valeurs" comme on dit aujourd'hui, ou les bonnes intentions. Ensuite, les questions internationales divisent la droite comme la gauche. Résultat ; quel est l'élément d'une diplomatie de gauche qui ne pourrait être repris par tel ou tel candidat de droite ? Et quel marqueur de gauche, aux yeux des médias ou des militants, ne diviserait pas la gauche ? »

L'exercice du pouvoir par la gauche a donc nourri le constat du « ni ni » et permis de le théoriser. Une théorie qui se fonde essentiellement sur les deux septennats de François Mitterrand. De 1997 à 2002, Lionel Jospin ne cachait pourtant pas l'envie de s'impliquer sur le front international, lui l'ancien diplomate, qui avait déclaré : « Nous ferions mieux, plus fort, en politique étrangère »<sup>3</sup>, en parlant de la droite. Las, la politique extérieure n'a pas été une question-phare de la cohabitation. La priorité donnée aux questions européennes a empoisonné les relations entre le président et le Premier ministre, sans que ce dernier en tire de visibilité. Et l'épisode du caillassage de Bir-Zeit en Cisjordanie en février 2000, lorsque Lionel Jospin avait reçu des jets de pierre, après avoir dénoncé les actes terroristes pratiqués par le Hezbollah, est resté comme le souvenir d'une aspiration diplomatique avortée.

L'interrogation sur les valeurs et les actes en politique étrangère ne doit-elle cependant pas être revue à la lumière de l'évolution du monde et de ses conséquences sur les relations internationales ? Une mondialisation qui s'accélère, l'émergence de nouvelles puissances qui jouent déjà les premiers rôles, comme la Chine, mais aussi l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, la multiplication de pôles d'influence, la quête d'un projet européen, etc. N'est-ce pas le contenu même de la politique étrangère qui est en train de changer, les distinctions entre politique intérieure, politique européenne et politique extérieure qui s'effacent, se recomposent dans une mondialisation qui mêle les

<sup>2</sup> Entretien avec Marc Semo, « Un pays qui ne défend pas ses intérêts n'est pas pris au sérieux quand il invoque ses valeurs. », 29 mai 2015.

<sup>3</sup> Cité dans Sylvie Kauffmann, « Cohabitation, cinq ans de combat sans merci », *Le Monde*, 7 mai 2002.

cultures et les influences, internationalise les entreprises et amplifie les migrations ?

Le changement climatique a été, ces derniers mois, l'exemple privilégié du besoin d'inventer une nouvelle grille de lecture des relations internationales et de la place à y donner à la nature. Le concept de justice climatique transforme les relations entre Nord et Sud, celui de l'adaptation inspire des propositions sur l'agriculture, les politiques de gestion des ressources naturelles, les mouvements de population, les investissements prioritaires, l'aide au développement. Mais d'autres éléments de transformation devraient aussi être mieux pris en compte par la politique étrangère : le développement d'une société internationale et l'aspiration démocratique qui se manifeste de la Chine à l'Afrique d'abord, le rythme accéléré des changements du monde qui « déphase » la diplomatie classique et conduit à une redistribution de la puissance difficile à anticiper, la montée des insécurités avec le terrorisme, le rôle des entreprises et de la finance.

S'interroger sur ce que pourrait être une politique étrangère de gauche est donc d'actualité si on ne réduit pas ce débat à un échange entre idéalistes et réalistes, dont l'issue en faveur de la *realpolitik* est connue à l'avance. Et si au-delà des catégories actuelles (partisans de l'indépendance française, pro-atlantistes) qui gardent leur utilité, on imagine des propositions susceptibles de reconfigurer une politique française de gauche à l'avenir.

123

### **Idéal et réalité, un débat biaisé**

Le débat entre réalistes et idéalistes a toujours empoisonné les gouvernements de gauche. En 1981, la politique étrangère devait être un marqueur de la rupture. Qui l'incarnerait mieux que Jean-Pierre Cot, ministre de la Coopération ? « Développement et sous-développement ne sont que les deux faces d'une unique médaille, celle du rapport de forces qui conduit au phénomène impérialiste », déclarait-il à l'époque en ajoutant « nous n'entendons pas financer n'importe quoi à n'importe qui. De ce point de vue, nous sommes des empêcheurs de tourner en rond. »<sup>4</sup> Suivait le fameux discours de Cancun où François Mitterrand proclamait : « Aujourd'hui la France de Victor Hugo répond à l'appel du Mexique de Benito Juarez. Oui, France et Mexique sont et seront au coude

---

<sup>4</sup> Discours auprès du Conseil économique et social, juin 1981.

à coude pour défendre le droit des peuples. » Quelques mois plus tard pourtant, Jean-Pierre Cot démissionnait sur un désaccord affiché avec la présidence de la République, pour être remplacé par Christian Nucci, tandis qu'à l'Élysée, le conseiller pour les affaires africaines, Guy Penne, avait rapidement été secondé par le propre fils du président, Jean-Christophe Mitterrand. L'ambiance était donnée par Claude Cheysson, ministre des Affaires étrangères lorsqu'il affirmait : « Ah, l'Afrique ce sont les affaires domestiques. Elles se suivent à l'Élysée et pas au Quai d'Orsay. » Dans le long remords de ne pas différencier politique étrangère de gauche et de droite l'Afrique occupe une place à part.

Lors du second septennat Mitterrand, Bernard Kouchner assumait à sa manière le rôle de l'idéaliste (forgeant la catégorie de l'idéaliste médiatique avec l'image du sac de riz pesant sur l'épaule sur une plage de Somalie sous les caméras de télévision), volant même la vedette à un Roland Dumas qui fonctionnait selon les règles de la *realpolitik* la plus classique, pour imposer notamment l'intervention française en Somalie ou prendre position pour la conditionnalité de l'aide. On se souvient aussi du discours de La Baule en 1990, censé marquer un tournant dans l'engagement français en faveur de la démocratie dans les États africains. Avec le recul, la politique africaine française est pourtant restée largement semblable, immobile. Au point qu'en 2012, François Hollande ait pu lors de sa campagne promettre une nouvelle fois de mettre fin à la Françafrique.

Sous Mitterrand, la politique étrangère ne s'est évidemment pas réduite à la politique africaine : une politique européenne assumée, des choix clairs en faveur d'un État palestinien (« le droit est le même entre Israël et le futur État palestinien », déclarera le président de la République française en 1992) ou contre l'apartheid. Mais c'est aussi une période où la France a soutenu le régime de Saddam Hussein et manifesté un aveuglement terrible face au génocide rwandais.

Doit-on vraiment s'en étonner ? La promotion de la démocratie n'a donc pas été menée avec la même détermination sur tous les continents. Elle a été affichée avec fermeté dans les affaires européennes où François Mitterrand a porté avec Helmut Kohl le projet européen, et la réunification allemande, l'évolution de l'URSS vers la Russie. Elle a été négligée en Afrique, là où la France avait une histoire coloniale et des réseaux d'influence à défendre.

À coup sûr les motivations politiques ne se sont pas limitées à celles invoquées à Cancun. L'aspiration à défendre le droit des

peuples est-elle vouée à être une figure de style ? Plus qu'un déni sur les droits humains, il existe une forme de cantonnement, un discours « prêt à l'emploi ». Du coup, passer des valeurs à l'action est très difficile lorsque les « choses sérieuses » commencent, les grands contrats, les questions de défense et de sécurité, et même tout simplement le plaisir de parler d'égal à égal entre responsables politiques. On peut s'interroger donc sur la facilité de proclamer certains principes qui devraient, pour avoir un vrai poids, reposer sur une analyse et une connaissance beaucoup plus fines de la situation intérieure des pays concernés, de l'évolution de leurs sociétés et de leurs aspirations. Rony Brauman<sup>5</sup> va même plus loin lorsqu'il affirme que le droit d'ingérence et la loi du plus fort sont régulièrement invoqués par les États-Unis et les pays européens pour justifier des interventions militaires.

Définir une politique de promotion du « droit des peuples », pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Cot, supposerait a minima de mieux les connaître. Et ouvrir ainsi de nouvelles perspectives d'influence, comme l'ont montré par exemple les négociations initiées par la communauté Sant'Égidio, ONG laïque italienne, sur l'Algérie, le Mozambique, le Guatemala. Une forme de diplomatie parallèle avec une liberté que n'ont pas les États, mais qui peut être accompagnée avec bienveillance et renforcée par ceux-ci. Sur la question algérienne, la France d'ailleurs avait esquissé un soutien. Après avoir noué des contacts avec les négociateurs de Sant'Égidio, suivi de près le processus, et même suggéré par la voix de l'Élysée d'organiser une conférence au niveau européen sur la base des propositions de la coordination, elle décidait finalement au printemps 1995 de rester à distance. L'entrée en campagne présidentielle, la situation de cohabitation, la position dure de Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, persuadé qu'il ne pouvait exister d'islamistes modérés, tous ces éléments ont joué. Et la France a raté une occasion de faire évoluer de belle manière ses méthodes diplomatiques sur une question ayant une portée intérieure autant qu'internationale.

La discussion porte donc bien sur le contenu de ce que recouvre la politique étrangère et la capacité à innover, trouver de nouvelles méthodes, s'intéresser à d'autres questions. L'opposition entre

<sup>5</sup> Rony Brauman, « Le droit d'ingérence ou la loi du plus fort », *Médiapart*, 23 janvier 2014.

réalistes et idéalistes doit être relativisée. Elle est en effet directement influencée par une conception du monde où les États, les grandes entreprises et les réseaux d'influence politico-économiques seraient immuablement les acteurs dominants des relations internationales. Est-ce si vrai ?

À cette vision, on peut en opposer une autre, aux dynamiques tout aussi réelles : la progression des démocraties de l'Asie à l'Afrique, une modification des modes de développement économique et une pression des sociétés pour plus de transparence et d'éthique dans les relations internationales, favorisée notamment par la révolution numérique. On est loin du champ des seules valeurs. À titre d'exemple, citons Wikileaks, organisation créée par Julien Assange, qui rend publics des documents sur des scandales d'espionnage, de corruption et de droits de l'homme, fournis par des lanceurs d'alerte. Ou évoquons, en matière financière, le mouvement de désinvestissement des énergies fossiles lancé dans de grandes universités américaines. Ou encore, les mobilisations en Chine faisant le lien entre reconnaissance de l'existence du sida et défense des droits des homosexuels, les combats pour la santé menés par des milliers d'habitants de Pékin et d'autres grandes villes. Autant d'actes politiques que nous devons apprendre à interpréter et reconnaître pour cesser de sous-estimer les dynamiques de changement en cours. Et qui font le lien entre transformation du monde, éthique et action politique.

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, il n'est plus possible de renvoyer l'idéal aux seules valeurs et au discours. Si les États veulent garder leur rôle, ils devront le transformer pour tenir compte de changements profonds et d'un réveil démocratique des sociétés clairement perceptible, même s'il cherche ses modes d'expression, ne trouve pas encore de débouché institutionnel, s'enlise même, comme en témoigne la quête inachevée des « Printemps arabes ».

## **Recherche politique étrangère désespérément**

Les facteurs d'interrogations sur le périmètre de la politique étrangère française sont nombreux et connus. Leur cumul crée aujourd'hui une situation assez inédite.

### **Europe**

L'appartenance à l'Europe est un net élément de complexité. Les compétences internationales de l'Europe ont été en s'étendant,

des négociations commerciales (TAFTA : accord de libre-échange avec les États-Unis), à la conclusion d'accords internationaux sous certaines conditions (comme les accords sur le climat) à la politique extérieure et de sécurité commune. La discrétion de l'Union européenne sur les affaires extérieures est connue. Elle tient aux limites institutionnelles et à la volonté de respecter le pré carré d'États membres ayant une longue tradition diplomatique, comme la France, ou le Royaume-Uni ; c'est aussi une manière de ne pas se lancer dans des débats sans issue. Si l'Union européenne est le premier donateur d'aide aux Palestiniens, si la situation en Israël donne lieu à des échanges politiques, la question de la reconnaissance d'un État palestinien reste clairement du domaine des États membres<sup>6</sup>.

Mais cette répartition des rôles est mise à mal par le flou des frontières entre questions techniques et enjeux politiques, comme l'illustrent les négociations sur le TAFTA. La montée des oppositions citoyennes sur la question des normes ou le mécanisme de règlement des différends témoigne de la demande de débat démocratique des sociétés, alors que la Commission européenne souhaite conserver son monopole sur les négociations et refuse de reconnaître le caractère mixte de l'accord, ce qui permettrait un passage devant les Parlements nationaux. Dans un autre registre, a contrario, la conférence de Paris-Le Bourget sur le climat n'a pas été marquée par une grande présence de l'Europe, handicapée par des situations nationales très contrastées sur l'énergie (Pologne, Allemagne, Royaume-Uni, France notamment...), tandis que la diplomatie de la France, pays hôte, était très active. C'était l'inverse vingt ans avant à Kyoto. COP21, TAFTA, deux exemples qui illustrent la nécessité d'un débat large pour poser les questions liées aux rôles respectifs de l'Union européenne et des États membres non plus seulement sous l'angle des procédures et du droit, mais en termes de contenu, d'objectifs et de priorités. Le projet européen, pour être relancé, doit inclure une doctrine claire sur l'action extérieure.

127

### ***Entreprises multinationales et diplomatie économique***

La France, sixième puissance économique mondiale, compte de nombreux grands groupes à la stratégie et à l'implantation

---

<sup>6</sup> Le Parlement européen a néanmoins adopté en décembre 2014 une résolution en faveur de la reconnaissance de l'État palestinien.

internationale (aéronautique, agroalimentaire, automobile, énergie, services à l'environnement). En avril 2014, lors du remaniement ministériel, la décision a été prise de rattacher le commerce extérieur au ministère des Affaires étrangères. C'est une première sous la V<sup>e</sup> République et un signe de la volonté de mettre la diplomatie économique au centre de la politique étrangère. Cette préoccupation va au-delà du seul Quai d'Orsay : en janvier 2016, la visite d'État de François Hollande en Inde était placée sous le signe de la vente d'avions Rafale. Mais la diplomatie économique soulève de nouveaux débats. Est-ce une forme de dépendance au destin des grandes entreprises qui s'esquisse ? Le sujet de « l'optimisation fiscale », expression pudique pour désigner la manière dont les grands groupes y compris français s'efforcent de payer le moins possible d'impôts en tournant souvent la loi, est par exemple un sujet sensible. En décembre 2015, à l'initiative du gouvernement, dans le débat parlementaire, les entreprises se voyaient ainsi dispensées de publier leurs documents de « reporting » fiscal, contre le gré de nombre de députés de gauche. Et depuis, les « Panama papers » ont remis le projecteur sur un système où l'évasion fiscale fait partie de la vie de tous les jours des grands groupes et des puissants.

Si la place des entreprises françaises dans la compétition internationale est aujourd'hui présentée comme un marqueur fort de la puissance et de l'influence française, cela tient aussi à deux motifs : la préoccupation de l'emploi, bien sûr, et une réalité sociologique, le goût immodéré des élites publiques pour les champions nationaux, fussent-ils des gouffres financiers : Areva, EDF, Dassault... Si le compte était fait sur les dix dernières années de ce que ces entreprises ont coûté aux contribuables français, le soutien à leurs grands contrats serait peut-être moins inconditionnel.

Cette politique pose des problèmes de principe (pourquoi ne pas lutter plus radicalement contre la fraude fiscale ?) et des problèmes d'articulation entre intérêts financiers de court terme et intérêt national (pourquoi par exemple faire bénéficier la Chine d'importants transferts de technologie sur le nucléaire ?)<sup>7</sup>. Ce choix peut aussi devenir une forme de facilité. À quoi bon définir un projet pour la politique étrangère française, qui se heurtera à toujours plus de complexité, puisqu'il suffit d'accompagner la stratégie des grands

<sup>7</sup> Sylvestre Huet, « 2015 année nucléaire : l'essor chinois », *Libération*, 8 janvier 2016.



groupes, de l'encourager, de la porter... ? Voilà le risque principal que pourrait receler un engagement sans nuances pour la fameuse diplomatie économique. Une politique étrangère phagocytée par le commerce et le court terme.

### ***Affaires intérieures, affaires étrangères***

L'imbrication entre problèmes intérieurs et affaires étrangères n'est pas neuve. Mais elle a pris une nouvelle importance. L'agriculture, l'économie, la coopération, la défense et les affaires intérieures (terrorisme, mais aussi migrations) sont marquées par les liens entre questions domestiques et relations internationales. La redistribution des emplois entre le Nord et le Sud et au sein même de l'Europe, les interrogations sur l'islam, la mondialisation de la malbouffe en sont quelques illustrations. Et ce, dans un contexte où les sociétés s'affranchissent de plus en plus des États par la mobilité et grâce au développement exponentiel des nouvelles technologies.

### ***La France, puissance moyenne ?***

Quatrième élément enfin, la question générale de la place relative de la France dans un monde qui se transforme vite et voit émerger la Chine, mais aussi le Brésil, ou l'Inde, et s'affirmer la domination allemande en Europe. On pourrait balayer cette interrogation d'un revers de main, comme Laurent Fabius, dans son intervention lors de la commission des affaires étrangères au Sénat le 15 février 2015 : « On nous demande parfois quels principes orientent notre action extérieure depuis 2012 », déclarait-il. « Si je ne disais qu'une chose en retour, je dirais que c'est l'indépendance. Cette indépendance c'est notre capacité à définir librement ce que nous considérons comme juste et à agir en conséquence. » Il ajoutait : « nous nous déterminons en fonction de notre propre jugement et non en fonction d'un quelconque protecteur, les États-Unis, la Russie, la Chine, les pays du Golfe, l'Allemagne ». Belle déclaration qui se heurte à un principe de réalité : une économie française de plus en plus ouverte au monde et fonctionnant sur l'interdépendance, et des zones d'influence classique de la France (Moyen-Orient) touchées par des conflits de portée internationale où la coopération avec les autres États est nécessaire, ou des continents comme l'Afrique en pleine quête d'un nouveau développement qui implique là encore que la France sache imaginer un positionnement avec d'autres,

institutions multilatérales ou États. Mais aussi qu'elle sache parier sur des acteurs politiques qui émergent.

Au fond, plus le discours sur l'exception française s'exprime, plus l'inquiétude sur une perte de puissance est là. Alors pourquoine pas imaginer de placer la politique étrangère du côté de l'invention, plutôt que de la conservation des acquis ?

## L'idéalisme, une nouvelle frontière

Un monde qui change, des incertitudes de toute nature (économiques, financières, environnementales, sécuritaires, sociales) qui s'accroissent. Retournements, conflits régionaux, attentats, krachs, effets de réputation, rebondissements politiques, catastrophes naturelles, coups de théâtre et autres révélations font partie de notre univers quotidien. Dernière en date, celles des « Panama papers »<sup>8</sup>. Grâce à une source interne (lanceur d'alerte), les fichiers détenus par la société panaméenne Mossack Fonseca, spécialisée dans la domiciliation de sociétés *offshore*, ont fuité, fournissant des informations sur des milliers de sociétés et de particuliers. Parmi eux, douze chefs d'État dont six en exercice, dont Vladimir Poutine, un millier de ressortissants français, dont des personnes très proches de la famille Le Pen.

Cette complexité du monde rend évidemment plus difficile l'élaboration d'une politique étrangère dans la durée, avec un cap visible, compréhensible, pertinent. Et plus nécessaire le développement de capacités d'anticipation et de prospective et l'évaluation des politiques menées. Sous peine de voir la politique étrangère réduite à l'accompagnement, la réaction aux événements, ou un exercice de diplomatie formelle.

Mais ce contexte incite surtout à réhabiliter l'idéalisme, à repousser un « ni-ni » qui repose sur une conception du monde à la fois trop étroite et trop figée.

Car, dans cette instabilité, la force de l'idéalisme est de fournir des principes et un cap. Dans son traité « *Vers la paix perpétuelle* » écrit en 1795, quelques mois après la signature d'un traité de paix entre la France républicaine et la Prusse, Kant défendait déjà le principe d'une constitution républicaine pour le droit des gens et

<sup>8</sup> « Plongée au cœur des paradis fiscaux », *Le Monde*, 5 avril 2016.

une organisation fédérale d'États libres. Et dessinait les contours d'un monde idéal dans le long terme.

En décembre 2015 au Bourget, l'adoption d'un accord universel sur le climat par 195 États a renoué de manière inédite avec un universalisme qui faisait défaut aux relations internationales depuis des décennies. La question de l'organisation d'une société internationale autour de la défense de biens communs comme le climat ou la biodiversité, qui sont des biens naturels, mais aussi des biens immatériels comme l'éducation, la recherche ou les droits des êtres humains, est de retour dans l'actualité.

Le succès de la COP21 a été obtenu en demandant en amont aux États de fournir des contributions nationales. Autant de feuilles de route des mesures à prendre pour lutter contre le dérèglement climatique à l'échelle de leur territoire. Ces contributions étaient inégales, globalement elles ne permettaient pas de tenir l'objectif de maîtrise du réchauffement à deux degrés. Mais elles représentaient une tentative inédite de lier engagements multilatéraux et nationaux, de faire le lien entre enjeux domestiques et position diplomatique<sup>9</sup>.

Ce n'est qu'un exemple. Mais il permet de proposer des pistes pour ce que serait une politique étrangère de gauche pour la France au XXI<sup>e</sup> siècle :

Une politique étrangère à l'objet large. Contrairement à l'évolution actuelle où la focalisation sur la diplomatie économique conduit à un rétrécissement, la politique étrangère française devrait être capable d'intégrer dans son objet des sujets aussi prometteurs que des biens communs mondiaux en leur donnant la même priorité que des questions plus balisées comme la diplomatie économique. La nature et l'humanité ont partie liée.

Un multilatéralisme plus actif, articulé au projet européen. L'organisation des relations internationales restera toujours un mélange de politique des puissances nationales et d'interventions multilatérales. Mais cette mixité est aujourd'hui trop asymétrique, la concurrence entre États en restant le moteur essentiel et non la poursuite d'objectifs communs (la paix, la préservation de la planète, le développement). Ainsi l'Onu proclame les objectifs du Millénaire du développement qui sont approuvés par tous les pays du monde, mais dans le même temps l'aide publique au développement des

---

<sup>9</sup> Voir l'analyse d'Amey Dahan et Stefan Aykut, *Gouverner le climat*, Presses de Sciences Po, 2015.

grands pays donateurs stagne ou régresse<sup>10</sup>. Et ce sont les pays les plus puissants qui privilégient le bilatéralisme, comme les États-Unis ou la Chine.

Une doctrine explicite appuyée sur une vision de long terme et une déclinaison opérationnelle pour donner une nouvelle actualité aux grands principes traditionnels de la position française dans le monde (universalisme, droits des êtres humains, égalité de développement). Afficher le lien entre pensée et action pour sortir d'une politique étrangère en silos où la diplomatie économique coexiste avec la politique de sécurité qui se déroule en parallèle des négociations climatiques, etc. Dans cette politique, la lutte contre les inégalités, la définition d'une position sur les biens communs, une stratégie migratoire, une position sur l'avenir de la jeunesse et ses aspirations, la définition d'une stratégie mondiale de sortie des guerres et des conflits sont des axes prioritaires. Ce dernier point est particulièrement sensible. Le sentiment qu'une montée en puissance des conflits à l'échelle mondiale ne cesse de progresser. Sans pourtant que l'aspiration à la paix fasse l'objet d'une réflexion volontariste, précise, documentée. Lutter contre ce fatalisme est nécessaire.

*La puissance et les rêves*, c'est ainsi que Régis Debray avait intitulé son essai sur la politique étrangère de la France. Rappeler que le rêve est une condition de la puissance est essentiel aujourd'hui; se donner les moyens d'une puissance adaptée aux enjeux du monde l'est tout autant. C'est autour des enjeux de la mondialisation et de la bonne manière d'influer sur son cours que le travail devrait se faire. Cela suppose d'investir davantage le champ de la connaissance des évolutions des sociétés. Mais aussi de reconnaître que la société française est une société mondialisée et que les débats qui l'agitent sont ceux qui se déroulent à l'échelle du monde. Il s'agit d'imaginer une politique étrangère de la complexité dont l'articulation avec les enjeux de politique intérieure soit explicitée. Le projet de la gauche est un projet international, il est aussi un projet où la pensée et l'action sont intimement liés. Les valeurs appellent des actes, en politique étrangère et ailleurs.

<sup>10</sup> « Budget 2016 la France prévoit une baisse de l'aide au développement », *Le Monde*, 30 septembre 2015.

## POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE GAUCHE POUR LA FRANCE

### **Résumé :**

Il est d'usage de considérer qu'en France la politique étrangère ne saurait être ni de droite ni de gauche. Cette conception qui privilégie une vision traditionnelle de la distinction entre réalistes et idéalistes sous-estime certains éléments : aspirations démocratiques de nombreuses sociétés, de la Chine à l'Afrique, bouleversements liés aux nouvelles technologies (lanceurs d'alerte notamment), rôle du capitalisme. Au contraire, une politique étrangère de gauche est nécessaire. Encore faut-il définir son objet pour imaginer le projet qu'elle pourrait porter et ses priorités.

